

Communes adhérentes au Parc

- ANHIER
- AUBRY DU HAINAUT
- BELLAING
- BEUVRAGES
- BEUVRY LA FORET
- BOUSIGNIES
- BOUVIGNIES
- BRILLON
- BRUAY SUR ESCAUT
- BRUILLE SAINT AMAND
- CHATEAU L'ABBAY
- CONDE SUR L'ESCAUT
- ERRE
- ESCAUTPONT
- FLINES LEZ MORTAGNE
- FLINES LES RACHES
- FRESNES SUR ESCAUT
- HASNON
- HAVELUY
- HERGNIES
- HERIN
- HORNAING
- LANDAS
- LECELLES
- MARCHIENNES
- MAULDE
- MILLONFOSSE
- MORTAGNE DU NORD
- NIVELLE
- ODOMEZ
- OISY
- QUAROUBLE
- QUIEVRECHAIN
- RAISMES
- RIEULAY
- ROSULT
- RUMEGIES
- SAINTE AMAND LES EAUX
- SAMEON
- SARS ET ROSIERES
- THUN SAINT AMAND
- TILLOY LEZ MARCHIENNES
- VICQ
- VIEUX CONDE
- VRED
- WALLERS
- WANDIGNIES HAMAGE
- WARLAING

Communes associées au Parc

- ANZIN
- COUTICHES
- CRESPIN
- DENAIN
- MARLY
- ORCHIES
- PECQUENCOURT
- PETITE FORET
- RÂCHES
- RAIMBEAUCOURT
- THIVENCELLE
- VALENCIENNES

Installer un jeune ? Pourquoi prendre le temps de la réflexion ?

« Il est important d'ouvrir le dialogue, de sortir de la solitude face à ces questions. Être à l'écoute, être attentif aux objectifs des personnes, à l'humain, permet de pointer les difficultés, de parler des envies, des projets. »

P. M., agriculteur

« La transmission, c'est comme un cardan, c'est pour que le mouvement continue. »

D.A. agriculteur

Votre projet de transmission vous appartient. Vous envisagez la transmission de votre exploitation mais peut-être êtes-vous tiraillé par des idées contradictoires : « je veux bien prendre ma retraite mais je ne veux pas abandonner ma ferme ». D'autres, comme vous, ont eu à faire face à ces mêmes contradictions. Ils peuvent vous apporter des conseils.

Votre projet est aussi celui de votre famille, que vous ayez un enfant candidat à la reprise ou que vous transmettiez à l'extérieur du cercle familial. Tout simplement parce qu'il suscite des questionnements sur le partage, la succession, l'héritage. Ces questions, souvent difficiles à aborder, peuvent être préparées avec l'aide d'une personne en dehors du contexte familial qui vous aidera à faire « la part des choses ».

Votre projet, enfin, est celui de tout un territoire. En permettant à un jeune de vivre du métier de paysan, non seulement vous vous sentez « utile » mais vous contribuez au maintien de l'activité agricole et de l'emploi dans un territoire rural.

contact@pnr-scarpe-escout.fr
www.pnr-scarpe-escout.fr

Parc naturel régional
Scarpe - Escaut

Maison du Parc
357, rue Notre Dame d'Amour
59230
SAINT-AMAND-LES-EAUX
Tél : +33 (0)3 27 19 19 70
Fax : +33 (0)3 27 19 19 71

Le Parc naturel régional Scarpe - Escaut bénéficie du soutien financier du Conseil régional Nord - Pas de Calais et du Conseil général du Nord.

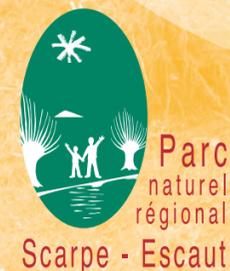
Partenaire du Parc naturel Transfrontalier du Hainaut

Avec le soutien de :

© Parc naturel régional Scarpe-Escout - Mai 2006 - Rédaction : Emmanuelle Dubois - Photos : Samuel Dhote - Conception graphique : Stéphane Descamps - Impression : NordImprim



Vous réfléchissez
à la transmission
de votre exploitation
dans le Parc naturel régional
Scarpe-Escout



Relais
Partenaires
Accompagnement
Conseils





Madame, Monsieur,

Vous êtes près de 500 exploitants agricoles à contribuer au dynamisme des communes du Parc naturel régional Scarpe-Escaut. Née de la génération babyboom, la moitié d'entre vous sera amenée dans les prochaines années à prendre sa retraite. Pour certains, la succession sera assurée par un enfant. Pour d'autres, la transmission de l'exploitation se fera à l'extérieur du cercle familial.

Le territoire est attractif et présente un fort potentiel pour des projets d'installation dans la proximité des pôles urbains dynamiques. Des jeunes sont prêts à s'investir, à apporter de nouveaux savoir-faire. Parce qu'aujourd'hui on ne naît plus agriculteur, on le devient et parce que les modes de vie évoluent, de nouvelles questions se posent. Certains d'entre vous nous ont confié leurs préoccupations, leur besoin d'échanger et d'être accompagnés dans les années précédant le départ à la retraite.

Ensemble, nous avons mis en place un programme d'actions pour vous aider à envisager sereinement la transmission de votre ferme et assurer, ainsi, la reprise de l'activité que vous avez créée et développée dans nos communes.

Pierre CORDIER

Responsable de la Commission Agricole
du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Daniel MIO

Président du Syndicat Mixte
du Parc naturel régional Scarpe-Escaut



Le Parc naturel régional Scarpe- Escaut vous aide à réfléchir avant de transmettre votre exploitation

→ Informer

Relais des initiatives menées auprès des agriculteurs par les différentes structures compétentes sur la transmission, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut vous aiguille vers les structures correspondant au besoin formulé.

Il organise des réunions d'information autour des questions portant sur l'avenir de l'agriculture et la pérennité de l'activité (politique agricole commune, droit de paiement unique, mise aux normes ...)



→ Accompagner

La transmission de votre exploitation est un passage clé de votre vie et fonde votre nouveau projet, celui de réussir votre retraite. Comme tout projet, il est nécessaire de le préparer, de l'anticiper et de poser sur la table les questions et les doutes que vous avez en tête.

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut vous permet de clarifier vos choix et d'acquérir des repères pour que vous ne soyez pas seul devant la complexité des enjeux et finalement, pour que vous puissiez sereinement appréhender le changement.



→ Sensibiliser

Dans la démarche de transmission d'une exploitation, le contexte foncier, joue un rôle important. Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut sensibilise maires, propriétaires de terres et autres acteurs du foncier au maintien des espaces agricoles.

